FAFM

La Fédération des aînés
franco-manitobains inc.

Rapport d'activités

de la Fédération des aînés franco-manitobains

2018-2019

Assemblée générale annuelle
le jeudi 19 septembre 2019

Centre communautaire Winakwa
980, ch Winakwa
Winnipeg MB

VIVRE PLEINEMENT

Fédération des aînés franco-manitobains inc.
Le jeudi 19 septembre 2019
Centre communautaire Winakwa
980, ch Winakwa, Winnipeg MB

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

10 h 30	Inscription
11 h 15	Mot de bienvenue Reconnaissance des bénévoles
11 h 45	Repas Pluri-elles : projet 'Grands-parents d'adoption'
12 h 30	Réunion d'affaires – **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE** **Célébration de retraite** – Clément Perreault

Rappel!… Vous devez être membre en règle, en début de la réunion d'affaires, pour le droit de vote.

Si nous prenons du retard dans certaines étapes de la journée, nous nous en excusons et nous vous remercions de votre patience!

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Mesdames et messieurs, membres et distingués invités,

Je suis fière du chemin que nous parcourons dans une année à la FAFM. Nous continuons à créer de très bons et de très solides liens et partenariats dans la communauté francophone manitobaine. C'est parfois un travail qui peut sembler laborieux, mais ensemble, nous réussissons!

Je remercie chaleureusement mes collègues au conseil d'administration de la FAFM… cette dernière année a été riche en activités et en évolution dans l'intérêt de notre organisme tout en tenant compte des besoins de notre clientèle.

Je remercie la directrice générale, Lucienne Châteauneuf, ainsi que son équipe du personnel permanent et de pigistes qui assurent la mise en œuvre et le succès des activités et des projets. Sans vous la FAFM ne serait pas ce qu'elle est! Merci!

Et je vous remercie chaleureusement, chers membres, partenaires et bailleur de fonds de la FAFM, de votre appui continu qui est essentiel à notre pérennité! Sans vous, nos démarches seraient tout simplement vaines! Nous apprécions énormément votre soutien!

Des nouveautés s'annoncent pour la prochaine année et c'est grâce à vous tous que nous pourrons faire avancer ces activités et projets! Merci, et bonne réunion! ☙

Thérèse Dorge

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'assemblée générale annuelle est l'occasion de faire le bilan d'une année et de viser vers la mise en œuvre des initiatives, des projets et des activités qui s'annoncent.

Cette dernière année a été marquée par la collaboration, l'engagement et les efforts conjoints de tous et chacun pour assurer l'élan des activités entamées par la FAFM.

Le travail s'est effectué de concert avec l'appui de notre équipe et de nos partenaires tout en continuant à promouvoir la fierté de la francophonie manitobaine par l'offre d'activités en français, qui répondent à la demande et aux besoins de notre clientèle.

Je remercie chaleureusement…

- les membres du conseil d'administration de la FAFM : ceux et celles qui donnent de leur temps, et qui ont fait preuve d'un discernement et d'une confiance indéniable tout au long de l'année. Merci de tout cœur!
- mes collègues : Clément, Gaëtanne, Kadi et notre cher André – qui a quitté ce monde beaucoup trop tôt – et toute une gamme de pigistes qui travaillent très fort pour assurer le succès de nos initiatives. Je vous apprécie!
- les bailleurs de fonds et les divers partenaires : Sans leur appui, soit financier ou en nature, il serait impossible de faire avancer les divers projets de la FAFM!
- et vous, chère lectrice, cher lecteur, cher membre de la FAFM… Merci de votre appui continu et de votre engagement sans borne!

En terminant, je vous souhaite de bonnes retrouvailles lors de cette assemblée! ☙

Lucienne Châteauneuf

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Fédération des aînés franco-manitobains inc.
Le jeudi 19 septembre
Centre communautaire Winakwa
980, ch Winakwa, Winnipeg MB

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Élection de la présidence d'assemblée et de la présidence d'élections
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 7 juin 2018
   - 4.1 Affaires découlant du procès-verbal
5. Présentation du rapport d'activités de la FAFM
6. Rapport de vérification
   - 6.1 Présentation des états financiers vérifiés 2018-2019
   - 6.2 Nomination des vérificateurs pour l'année 2019-2020
7. Rapport de mise en candidature 2019-2020
   - 7.1 Décalage des mandats des membres du CA
8. Varia
   - 8.1 Nouveau nom de la FAFM
9. Levée de l'assemblée

Rappel!… Vous devez être membre en règle en début de la réunion pour le droit de vote.

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la
Fédération des aînés franco-manitobains
Le jeudi 7 juin 2018 à 12 h 45
Club Jovial – 157, avenue Centrale, Saint-Anne-des-Chênes, MB

1. Mot de bienvenue et prière

Madame Thérèse Dorge souhaite la bienvenue et ouvre l'assemblée en récitant la prière. Elle fait le rappel qu'une personne doit être membre en règle afin d'avoir droit de vote. Elle profite de l'occasion pour présenter les membres du conseil d'administration et elle souligne la présence de :

- Madame Diane Dorge du Ministère du Patrimoine canadien
- Madame Natalie Gagné et Madame Joanne Dupuis de la Société de la francophonie manitobaine
- Monsieur Yaya Doumbia d'Envol 91 FM
- Et, également des représentantes et représentants de Pluri-elles, des Centres de services bilingues de la région d'Entre-les-lacs et de la Rivière Seine et bien sûr, des clubs d'aînés membres de la FAFM.

2. Élection de la présidence d'assemblée et la présidence d'élections

Proposition AGA-2018.01 — Jules Hébert / Florence Bourgouin
« Que Paulette Desaulniers soit nommée présidente d'assemblée et présidente d'élections. »
ADOPTÉE

Madame Desaulniers souhaite la bienvenue à tous et à toutes et elle explique que son rôle sera, entre autres, de diriger les délibérations et les questions de procédures.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposition AGA-2018.02 — Denis Marion / Hélène Proteau
« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. » ADOPTÉE

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 8 juin 2017

Proposition AGA-2018.03 — Diane Robert/ Paulette Hébert
« Que le procès-verbal de l'AGA du 8 juin 2017 soit adopté tel que présenté. » ADOPTÉE

a. Affaires découlant du procès-verbal
Aucune discussion.

5. Présentation du Rapport annuel de la FAFM

a. Rapport de la présidente et de la directrice générale
Madame Thérèse Dorge, présidente de la FAFM, présente son rapport indiquant que les éléments de ce dernier sont inscrits à l'intérieur du *Rapport annuel de la FAFM*.

Madame Lucienne Châteauneuf, directrice de la FAFM, présente son rapport et souligne quelques éléments tels que la planification stratégique qui a été adoptée par le CA en janvier 2018 ainsi que le programmes de bourses et de subventions du Fonds de la FAFM (en pièce jointe à la fin du rapport). Les autres activités qui ont eu lieu dans la dernière année sont inscrites à l'intérieur du *Rapport annuel de la FAFM*. Elle annonce deux nouveaux projets pour l'automne 2018, soit un projet pour une *Étude de faisabilité* pour l'offre d'un service de

répit (financé par Société Santé en français) et le projet *Cœur d'artiste* (financé par Patrimoine canadien) qui sera un concours de talent régional/provincial qui soulignera les multiples talents d'artistes que l'on retrouve.

b. Rapport – Conseil des francophones 55+
Monsieur Clément Perreault fait une récapitulation des activités du Conseil des francophones 55+. Les activités sont énumérées dans le *Rapport annuel de la FAFM*.

Proposition AGA-2018.04 Thérèse Dorge / Pierrette Bordeaux
« Que l'ensemble du *Rapport annuel de la FAFM* soit adopté tel que présenté. » ADOPTÉE

6. Présentation des états financiers vérifiés 2017-2018

Monsieur Jules Hébert, trésorier du conseil d'administration de la FAFM, présente les états financiers vérifiés de l'année 2017-2018.

Proposition AGA-2018.05 Jules Hébert / Alice Alarie
« Que les états financiers vérifiés pour l'année 2017-2018 soient adoptés tel que présentés. »
ADOPTÉE

a. Nomination des vérificateurs
Proposition AGA-2018.06 Jules Hébert / Florence Bourgouin
« Que la firme *BDO Canada LLP* soit retenue à titre de vérificateurs pour 2018-2019. »
ADOPTÉE

7. Rapport de mises en candidatures au conseil d'administration de la FAFM

Monsieur Clément Perreault présente le rapport de mises en candidatures en nommant les personnes qui ont siégé au CA de la FAFM dans la dernière année : Thérèse Dorge, Sœur Léonne Dumesnil, Suzanne Kennelly, Liliane Lemoine, Diane Robert, Jules Hébert, et Denis Marion.

Il souligne que/qu'
- Suzanne Kennelly, Denis Marion, et Diane Robert souhaitent continuer leurs mandats.
- Il y a quatre postes à combler au conseil d'administration de la FAFM et les personnes suivantes sont intéressées à renouveler leurs mandats : Thérèse Dorge, Jules Hébert, Sœur Léonne Dumesnil et Liliane Lemoine.

Proposition AGA-2018.07 Clément Perreault / Éveline Foisy
« Que le rapport de mises en candidatures au CA de la FAFM pour l'année 2018-2019 soit adopté. » ADOPTÉE

Madame Desaulniers vérifie auprès de l'audience – à trois reprises – si d'autres personnes sont intéressées à siéger au conseil d'administration de la FAFM. Aucun nom n'est proposé/aucune personne ne se présente. Elle déclare les personnes suivantes élues au conseil d'administration de la FAFM pour l'année 2018-2019 :

- Thérèse Dorge
- Jules Hébert
- Sœur Léonne Dumesnil
- Liliane Lemoine
- Diane Robert
- Suzanne Kennelly
- Denis Marion

Proposition AGA-2018.08 Annette Demarcke / Léonne Marion
« Que la composition des membres du conseil d'administration de la FAFM pour l'année 2018-2019 soit adoptée. » ADOPTÉE

8. Révisions proposées aux Règlements généraux de la FAFM

Lucienne Châteauneuf, directrice générale de la FAFM, présente et explique les révisions proposées aux Règlements généraux.

Proposition AGA-2018.09 Pierrette Bordeaux / Thérèse Gagnon
« Que les révisions aux Règlements généraux de la FAFM soient adoptées telles que présentées. »
(1 abstention) / ADOPTÉE

9. Varia

Madame Paulette Desaulniers remercie les membres du conseil d'administration et la direction générale de la FAFM du beau travail par rapport aux révisions des Règlements généraux. Il n'y a aucune question à varia alors elle invite Madame Thérèse Dorge pour le mot de clôture.

10. Mot de clôture

Madame Thérèse Dorge remercie madame Paulette Desaulniers d'avoir guidé la réunion. Elle remercie également les membres du conseil d'administration et le personnel de la FAFM. Elle remercie les membres du Club Jovial de Sainte-Anne pour leur accueil chaleureux et elle remercie tous les membres présents et leur souhaite un bel été!

11. Levée de la séance

Madame Florence Bourgouin propose la levée de la séance.
13 h 45

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018-2019

Activités de sensibilisation

La FAFM a participé à plusieurs activités de sensibilisation durant la dernière année afin de se tenir au courant des tendances concernant les services aux personnes aînées et afin que les préoccupations, les intérêts et les besoins de la clientèle francophone soient représentés. Elle travaille de très près avec les partenaires suivants afin de s'attaquer aux questions touchant la clientèle aînée francophone du Manitoba : Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé, la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC), la Société de la francophonie manitobaine (SFM), l'Association culturelle de la francophonie manitobaine; Pluri-elles, et la Ville de Winnipeg, entre autres.

- **Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC)** : Collaboration continue pour la mise en place de programmes pour les aînés. Entre autres, les stratégies suivantes ont été déployées pour assurer : 1) le renouvèlement du plan d'action sur les langues officielles et indirectement le programme de partenariat pour le développement social par lequel nous recevons présentement des fonds; 2) l'établissement d'une politique sur le vieillissement au niveau national afin de contrer les effets du vieillissement; 3) l'inscription automatique au Supplément de revenu garanti, sans que les aînés aient à en faire la demande; 4) la mise en œuvre d'un nouveau programme pour restreindre le coût des médicaments au pays; 5) la mise en place de nouvelles initiatives de soins et services à domicile en français ainsi que l'appui aux personnes aidantes francophones.

- **Comité aviseur du projet *Bâtir en région éloignée* (FAAFC) :** Un comité dont le mandat est de collaborer avec la FAAFC dans le développement d'activités de nature culturelle et sociorécréative pour mieux appuyer les clubs et regroupements d'aînés vivant en région éloignée.

- **Comité directeur de la mise en œuvre du Plan stratégique communautaire de la francophonie manitobaine :** Un comité responsable du pilotage de la mise en œuvre du plan stratégique de la francophonie manitobaine.

- **Table de concertation régionale Southern Health-Santé Sud :** Participation au conseil d'administration de l'Office régional de la santé responsable de la prestation de services de santé dans la région sud du Manitoba afin de refléter la perspective de la clientèle aînée francophone.

- **Manitoba Seniors Coalition** : Regroupement d'organismes ayant un mandat « aînés » dont le but est de présenter au grand public les importantes préoccupations des aînés autant au niveau social, économique, et/ou politique.

- **Autres comités** : La FAFM siège à des comités ad hoc au sein de la francophonie manitobaine dans le but d'être informé par rapport aux activités mais également pour appuyer les initiatives qui sont mises sur pied.

Initiative du Manitoba, province amie des aînés

L'initiative du Manitoba, province amie des aînés a été mis sur pied en 2008 par l'entremise du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé afin d'encourager les personnes aînées à demeurer indépendantes et actives et à s'intégrer socialement à la collectivité. Un partenariat créé entre le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé et la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) a permis de mettre sur pied des initiatives qui s'alignent avec la vision de ce programme, soit de :

- valoriser et de favoriser la contribution des personnes aînées à la collectivité;
- célébrer la diversité, de rejeter la discrimination fondée sur l'âge et de réduire les inégalités;
- fournir des milieux favorables aux personnes aînées et des occasions de choix santé qui favorisent l'indépendance et la qualité de vie.

La FAFM travaille de très près avec les membres de la communauté francophone du Manitoba pour la mise sur pied d'initiatives permettant de mettre en valeur la contribution de la clientèle aînée francophone. Dans la dernière année, la FAFM a priorisé des activités qui lui ont permis d'atteindre des objectifs de *l'Initiative du Manitoba, province amie des aînés*, tels, entre autres :

- l'élaboration continue de stratégies pour répondre aux besoins de la clientèle francophone de 50 ans et plus au Manitoba;
- la sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique, de la bonne nutrition et de la prévention des maladies chroniques par l'offre de sessions d'information, de conférences et de foires santé telles que l'initiative *Grouille ou rouille* (printemps) et la Journée des aînés (automne);
- l'offre d'activités intergénérationnelles et d'activités 'santé' visant les clubs d'aînés francophones du Manitoba à se jumeler aux écoles ou aux regroupements de jeunes dans la province dans le but de promouvoir les échanges sociaux et inclusifs;
- la coordination et le développement continu de l'émission radiophonique *Prends le temps* sur les ondes d'Envol 91 FM visant, entre autres, à améliorer les occasions de communication avec les membres individuels et les groupes membres, à promouvoir les activités de la FAFM et les services offerts à la clientèle aînée, et à renforcer la capacité de la FAFM en développant le leadership de la clientèle aînée et en créant des liens avec tous les secteurs de la communauté;
- tout nouveau cette année, l'exploration d'un modèle de répit aux personnes aidantes permettant d'évaluer la nécessité et de voir à l'implantation d'un service de répit qui irait au-delà de la maladie d'Alzheimer, et qui pourrait inclure, selon les résultats de l'étude, d'autres pathologies ;
- la mise en œuvre d'incitatifs pour que les personnes de 50 ans et plus adhèrent à la FAFM et la poursuite de l'offre active de programmes et d'activités pour répondre aux besoins et aux intérêts des jeunes aînés;
- la participation à plusieurs forums et comités afin de se tenir au courant des tendances concernant les services aux personnes aînées et afin que les préoccupations, les intérêts et les besoins de la clientèle francophone soient représentés.

Ensemble, dans sa communauté!

L'objectif de l'initiative *Ensemble, dans sa communauté!* est de permettre une interaction sociale et une inclusion ainsi que des occasions pour nourrir le sentiment d'appartenance. L'impact visé est qu'en participant activement aux activités de la communauté, la clientèle aînée contribuera au développement et à l'épanouissement à long terme de la francophonie manitobaine. Le résultat visé par la FAFM est que la clientèle francophone de 50 ans et plus ait accès à une variété d'activités lui permettant une meilleure qualité de vie en français au Manitoba afin qu'elle puisse demeurer au sein de sa propre communauté.

Les partenaires suivants ont participés à l'événement cette année : la Troupe Dêzênés, la Radio communautaire Envol, l'Accueil des résidents de l'Accueil Colombien à Saint-Boniface, le Club Éclipse à Saint-Boniface, le Rendez-Vous des Pionniers à Sainte-Agathe, le Centre de santé et l'école de Sainte-Agathe, le Club Éclipse '79 inc., le Club des Pionniers de Saint-Jean-Baptiste, le Club Oasis de Saint-Norbert, le Club Jovial de Sainte-Anne-des-Chênes

Les résultats suivants ont été atteints :

- Théâtre : 13 représentations; près de 600 spectatrices et spectateurs; 8 personnes aînées ont composé l'équipe de comédiennes, comédiens et techniciens
- À vos pinceaux : 2 activités; 24 participantes et participants
- Formation *Steppin' Up with Confidence* : 1 session; 13 participantes
- Formation en techniques d'entrevues (radio) : 1 session; 26 personnes
- Balados (podcast) : la série *Le temps de vivre* sur le thème de la retraite; 9 personnes ont participé; 8 balados enregistrées; 1 onglet sur le site Web de la FAFM.

Cœur d'artiste!

Cœur d'artiste est une occasion unique pour les artistes amateurs francophones de 50 ans et plus du Manitoba de faire valoir leur talent et leur savoir-faire tout en célébrant la contribution exceptionnelle des personnes de 50 ans et plus au Canada dans le cadre du 50^{e} anniversaire de la Loi sur les langues officielles. Cœur d'artiste se veut un événement culturel rassembleur qui vise à équiper d'abord les artistes amateurs de 50 ans et plus qui veulent diffuser leur talent en les outillant au niveau, entre autres, de la mise en scène, et ce, venant de la part d'un directeur artistique professionnel et d'artistes professionnels qui offriront du coaching.

Les partenaires suivants contribuent à la réussite du projet : L'Association culturelle franco-manitobaine, le Centre culturel franco-manitobain, le Réseau communautaire, le 100 Nons, la Division scolaire franco-manitobaine, la Maison Gabrielle-Roy, la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada, les clubs d'aînés membres de la FAFM, Envol 91,1 FM (la radio communautaire du Manitoba), les comités culturels, Radio-Canada, et le journal La Liberté.

Les résultats atteints sont les suivants :

- Mise sur pied d'un comité composé de l'Association culturelle franco-manitobaine, le Réseau communautaire, le Centre culturel franco-manitobain et la Maison Gabrielle-Roy qui agit à titre consultatif par rapport à la mise en œuvre du projet. Une session d'orientation pour préciser les rôles des membres du comité et afin de bien cerner le projet a eu lieu; des communications par voie électronique ont eu lieu afin de tenir les membres informés des avancés du projet.
- Embauche de personnes pour l'équipe de projet composée d'une coordonnatrice, d'une directrice artistique, de coachs, d'un directeur musical, d'un technicien de son/éclairage et d'un agent aux communications.

- Rédaction du cahier d'information et du plan d'action qui sert à guider l'équipe dans le processus de mise en œuvre du projet y inclus les communications et la promotion du projet via les médias, les communautés rurales, les associations/organismes et les partenaires au projet.
- Conception d'une campagne promotionnelle : conception du logo et de l'affiche, rédaction des communications et des formulaires d'inscription, campagne de recrutement d'artistes amateurs, et promotion générale du projet.
- Présentations aux comités internes de la FAFM, à des clubs d'aînés membres de la FAFM, à des rencontres de comités culturels, au rural et à l'urbain.
- Lancement officiel du projet (novembre 2018), suivi d'une campagne promotionnelle pour informer le grand public du projet et des compétitions régionales, ainsi que pour recruter des artistes amateurs francophones provenant des communautés rurales et urbaine de la province.
- Planification et coordination de la demi-finale (novembre 2019) et la finale (Gala en mars 2020).
- Entrevues et capsules d'information à l'émission Prends le temps sur Envol; tournages de petits clips vidéo pour utiliser comme outil de promotion du projet.

Exploration d'un modèle de service de répit aux personnes aidantes

La première phase du projet est de mener une étude de faisabilité dans le but ultime de voir implanté au Manitoba, un service de répit pour les personnes aidantes.

Une fois l'étude complétée, la prochaine phase pourrait être un projet pilote pour l'implantation d'un service de répit afin de desservir notre population vieillissante et en grand besoin de services et de soins à domicile.

- Les personnes aidantes pourraient être davantage appuyées, et en bout de ligne, pourraient éviter de s'épuiser ou se rendre malade. Ainsi, on réussira à garder une personne aînée chez-elle au lieu de l'envoyer dans une résidence. Le service viendrait donc appuyer directement la personne aidante, et indirectement le patient.
- La mobilisation nécessaire au succès du projet est remarquée des agences de santé. Notre volonté de voir implantée une infrastructure de services démontre notre intérêt à travailler avec nos agences gouvernementales pour l'obtention d'autres services. La collaboration des partenaires, à notre avis est primordiale pour assurer la rentabilité et la viabilité de services et programmes du genre proposé.

Les partenaires suivants contribuent à cette initiative : Actionmarguerite, le Centre de santé Saint-Boniface, la Corporation catholique de la santé du Manitoba, l'Office régional de la santé de Winnipeg, Santé en français, l'Université de Saint-Boniface, le Réseau communautaire de la Société de la francophonie manitobaine, les Réseaux Santé en français du Manitoba, le Conseil du vieillissement du Manitoba, la Société Alzheimer du Manitoba, et Baluchon Alzheimer au Québec, entre autres.

Les résultats suivants ont été atteints :

- Entente signée concernant les services d'une firme pour mener l'étude de faisabilité et pour l'élaboration d'un modèle logique, d'un plan de cueillette de données, d'un questionnaire et de tout autre outil nécessaire à l'étude.
- Mise sur pied d'un comité de pilotage qui s'impliquera dans la planification et la mise en œuvre du projet. Une session d'orientation et de planification du comité a eu lieu afin de bien cerner les objectifs et les livrables escomptés pour l'étude de faisabilité et le plan d'affaires.
- Entente signée concernant les services d'une firme pour faire l'évaluation externe de l'étude de faisabilité et donc de mesurer l'état d'avancement, l'efficacité du projet, les extrants et les résultats obtenus.

- Préparation d'une ébauche du plan et des outils de cueillette de données pour mener l'étude de faisabilité et les bonifier auprès du comité de pilotage. Le plan et les outils de cueillette de données ont été finalisés, et la logistique est entamée pour effectuer la cueillette de données.

Activités intergénérationnelles et activités touchant la santé

Ces activités permettent aux clubs d'aînés des régions rurales et urbaines de s'associer soit aux écoles, soit à des regroupements de la jeune enfance ou encore, à des organismes communautaires de la francophonie manitobaine afin de créer des relations intergénérationnelles. L'objectif principal est de promouvoir des échanges sociaux qui servent, en grande partie, à contrer l'isolement social.

Les partenaires suivants ont contribué à la réussite de ces activités : L'Association des résidents de l'Accueil Colombien à Saint-Boniface, l'École Lacerte à Saint-Boniface, le Rendez-Vous des Pionniers à Sainte-Agathe, l'École Sainte-Agathe, le Centre de santé Sainte-Agathe, le Club les Blés d'Or à Lorette, la garderie Les Chouettes de Lorette, le club Rendons-Nous à Saint-Georges, le Centre récréatif Notre-Dame à Winnipeg, l'École régionale Notre-Dame-de-Lourdes, les centres de la petite enfance et de la famille (CPEF) Notre-Dame-de-Lourdes, La Broquerie, Saint-Pierre-Jolys et Winnipeg, la Northway Pharmacy-Pharmacie Marion, et la *Manitoba Institute for Patient Safety*, le manoir de Saint-Pierre-Jolys et la Commission récréative Rat River.

Les résultats suivants ont été atteints :

- Lecture aux aînés : Occasions de lecture par des élèves de l'École Lacerte (Saint-Boniface) à des personnes aînées, suivi d'un spectacle de chants, de danse et de poèmes et d'une collation.
- Exercices avec confiance : Des occasions pour les personnes aînées de se réunir pour faire des exercices. Les sessions étaient animées par des personnes aînées qui ont suivi la formation du programme *Steppin' Up with Confidence*.
- Chefs ados - Chefs aînés : Les participants ont préparé un repas ensemble et ensuite ont pu le partager en groupe. Le transfert de connaissances par rapport aux ingrédients et à la préparation du repas a été un élément important de cette activité.
- Regroupements de socialisation entre petits et aînés : Les aînés ont eu l'occasion de se joindre à des activités de la Hallowe'en et de Noël afin d'échanger des gâteries et des petits cadeaux.
- *Lunch & Learn* : Les aînés ont eu l'occasion de participer à une session d'information sur la déprescription et la sécurité face aux médicaments.
- Artisanat entre petits et aînés : Les aînés ont eu l'occasion de se joindre à une activité d'artisanat avec des petits et leurs mamans.
- Formation en informatique auprès de personnes aînées : Des élèves ont aidé des personnes aînées avec leurs appareils électroniques, soit tablette, téléphone intelligent ou portable, par exemple, comment envoyer une photo par courriel, entre autres. Le partage de connaissances, de la part des jeunes, a été un élément important de cette activité.
- Activités physiques auprès des personnes aînées : Une occasion de faire des activités physiques auprès de personnes aînées tout en ajouter l'élément 'socialisation'. Les participantes et participants développent de la force musculaire et flexibilité corporelle ce qui permet d'être en meilleure santé!
- En chiffre : 194 aînés; 142 jeunes; 19 bénévoles; 8 communautés/lieux

Programmation en matière de vie saine

Le comité santé primaire est une initiative de la FAFM pour la mise en œuvre d'initiatives en matière de vie saine. Le mandat du comité est de voir à la mise en œuvre du plan d'action du comité, d'évaluer les besoins des gens de 50 ans et plus de la communauté francophone, d'identifier les lacunes parmi les ressources actuelles offertes et de voir à la mise en œuvre d'une programmation qui répond aux besoins des francophones de 50 ans et plus.

Afin d'être consistant avec la *Planification stratégique 2018-2023 de la FAFM*, le comité continue à cheminer vers les priorités établies pour les prochaines années.

Le comité santé primaire est composé de la FAFM, le Conseil des francophones 55+, le Centre de santé Saint-Boniface, Pluri-elles, le Réseau communautaire de la Société de la francophonie manitobaine, l'Accueil francophone, le Club Éclipse, et une personne représentant le public.

- **Autres partenaires/collaborateurs** : ChâteauGuay, Place Des Meurons, l'Accueil Colombien, le Sportex, Desjardins, le Directorat de l'activité sportive (DAS), le Chez-Nous, le Consortium national de formation en santé (CNFS); ICI Manitoba, le Centre d'information 233-ALLÔ, le Centre récréatif Notre-Dame, Caisse Groupe Financier, la radio communautaire Envol, l'Université de Saint-Boniface, Northway-Marion Pharmacy, CISA-RISE, les clubs d'aînés francophones et les communautés francophones du Manitoba.

Les résultats suivants ont été atteints :

- **3 870 heures d'exercices** (Grouille ou Rouille et Bougez à votre rythme)
- ***Grouille ou rouille***
  L'objectif de cette 'foire santé' – spécialement organisée pour la clientèle aînée – est la promotion de l'activité physique et la santé.
  - ✓ 183 participants
  - ✓ 16 animateurs; 30+ bénévoles
  - ✓ 20 kiosques d'information
  - ✓ 8 communautés participantes; 152 participants en régions rurales
- ***Santé 55+, bougez à votre rythme***
  Danse de ligne; Pickelball; T'ai Chi Enrichi; T'ai Chi Chih; Exercices en douceur; Yoga léger; Exercices avec confiance; Club de marche.
  - ✓ 205 inscriptions (si on calculait chaque présence, à chaque activité, on pourrait dire qu'il y a eu 526 participants)
  - ✓ 11 animateurs; 10+ bénévoles
- Diverses activités en appui aux résidents du Chez-Nous à Saint-Boniface.
- Les partenaires ont collaboré à l'activité de sensibilisation CISA (rise-cisa.ca).
- Participation aux Jeux des aînés (tournoi provincial) à Killarney au Manitoba.
- Présentation dans le cadre du mois de sensibilisation face au travail des pharmacies
- Présentations T.I.S.U.

Programmation régulière de la FAFM

Ces activités permettent aux clubs d'aînés des régions rurales et urbaines de s'associer soit aux écoles, soit à des regroupements de la jeune enfance ou encore, à des organismes communautaires francophones du Manitoba afin de créer des liens. L'objectif principal est de promouvoir des échanges sociaux et inclusifs.

Les résultats suivants ont été atteints :

- Rendez-vous des Amis..... 212 personnes; 28 bénévoles
- Jeux du Printemps ..... 150 personnes; 20 bénévoles
- Tournoi de golf ..... 63 personnes; 5 bénévoles
- Voyages ..... 1 voyage en 2018; 45 personnes

Autres données / statistiques :

- Formation radio..... 26 personnes
- Réunions d'information pre & post voyages..... 144 personnes
- Assemblée générale annuelle ..... 80 personnes
- Comité de réseautage provincial ..... 21 bénévoles
- Comité santé primaire..... 8 bénévoles
- Comité aviseur – Cœur d'artiste ..... 8 bénévoles
- Comité aviseur – Étude de faisabilité..... 8 bénévoles

Émissions radiophoniques

La FAFM a continué la diffusion de son émission radiophonique '*Prends le temps*' afin de mettre en valeur les compétences, l'expérience et la sagesse des personnes de 50 ans et plus.

Les émissions permettent de renforcer la capacité de la Fédération en développant le leadership de la clientèle aînée et en créant des liens avec divers secteurs de la communauté. Les émissions offrent un moyen privilégié de promotion des activités de la FAFM, encourageant ainsi une participation accrue de sa clientèle aux événements.

Le partenaire principal de la FAFM dans cette initiative est la radio communautaire Envol 91 FM, quoique par les entrevues diffusées sur les ondes, elle côtoie également plusieurs organismes et particuliers de la communauté.

Les résultats atteints durant la dernière année sont les suivants :

- 26 émissions; 6 personnes bénévoles; 1 session de formation
- Nous avons fait essai d'une nouvelle chronique, *Chaque âge a sa beauté*, en mars 2019 dans le but de faire connaître divers sujets qui pourraient intéresser les personnes aînées et afin de présenter, entre autres, les activités de la FAFM.
- La page Facebook de la FAFM continue à jouer un rôle important dans la promotion de ses activités. En effet, c'est un des moyens privilégiés pour la diffusion des communications de la FAFM et pour promouvoir les émissions radiophoniques.

Orientation future et projets 2019-2020

Cœur d'artiste!

La demi-finale… le 22 novembre 2019! Les étapes suivantes sont entamées pour la prochaine phase du projet : recrutement des membres du grand public et des partenaires pour former les jurys de sélection; recherche de commanditaires pour obtenir des prix qui seront offerts aux finalistes; offre de sessions de formation et de coaching aux artistes amateurs; coordination de la demi-finale et de la finale; tenir le public informé par rapport aux avancés du projet et des résultats des compétitions.

Exploration d'un modèle de service de répit aux personnes aidantes!

Les prochains mois verrons la mise en œuvre de l'étude pour la cueillette de données existantes qui permettront de cerner l'offre et la demande actuels de programmes et de services de répit dans les deux langues officielles et les besoins du marché.

La participation des professionnels, des intervenants dans le domaine de la santé et des responsables de la prestation de services aux aînés au Manitoba sera sollicitée pour le projet; leur expertise servira à alimenter et à diriger la mise en œuvre du projet.

Programmation en matière de vie saine

La FAFM assure la continuité d'une programmation qui répond aux besoins des francophones de 50 ans et plus en matière de vie saine, tant au rural qu'à l'urbain et voit à la mise en œuvre de stratégies de promotion pour faire connaître les initiatives du comité.

Activités intergénérationnelles et activités touchant la santé

La FAFM poursuivra ces échanges sur une base régulière. Elle prévoit continuer à s'associer à divers organismes afin de continuer les partenariats et ainsi maintenir ces initiatives qui sont très appréciées des personnes aînées et des jeunes.

Programmation régulière

La FAFM poursuivra sa programmation d'activités dans la prochaine année. Elle prévoit continuer ses partenariats actuels et en créer de nouveaux afin de pour poursuivre ces initiatives qui sont appréciées des personnes de 50 ans et plus au Manitoba français.

Activités de sensibilisation

La FAFM prévoit continuer sa participation à divers forums afin de faire avancer le travail amorcé et de voir à l'offre de services et de programmes auprès de l'ensemble de la clientèle de 50 ans et plus au Manitoba français.

Émissions radiophoniques

La FAFM a pu recruter des bénévoles pour animer l'émission et continue à adresser la question des divers moyens de présenter la FAFM et de représenter la clientèle aînée de la francophonie manitobaine. La FAFM est convaincu qu'elle est sur la bonne voie en continuant l'offre de cette émission radiophonique!

Ensemble, dans sa communauté!

Même si cette initiative est complétée, plusieurs partenariats établis se poursuivront.

La Fédération des aînés franco-manitobains inc.

États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

La Fédération des aînés franco-manitobains inc.

États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	**2**
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7
Tableau des charges	12

Tel: 204-956-7200
Fax: 204-926-7201
Toll-Free: 866-863-6601
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
700 - 200 Graham Avenue
Winnipeg MB R3C 4L5 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de La Fédération des aînés franco-manitobains inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **La Fédération des aînés franco-manitobains inc.** (« La Fédération »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019 et l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fédération au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparaton et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

BDO Canada LLP, a Canadian limited liability partnership, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)
Le 22 août 2019

3

La Fédération des aînés franco-manitobains inc.
État de la situation financière

Au 31 mars	2019	2018
	$	$
Actif		
Actif courant		
Placements (note 3)	**47 705**	41 038
Subventions à recevoir et débiteurs	**22 147**	19 416
Frais payés d'avance	**3 047**	3 353
	72 899	63 807
Immobilisations (note 4)	**-**	-
	72 899	63 807
Passif et actifs net		
Passif courant		
Découvert bancaire (note 5)	**3 538**	974
Créditeurs et frais courus	**11 445**	5 256
Produits reportés (note 6)	**7 445**	9 942
	22 428	16 172
Engagement contractuel		
Actif net		
Non affecté	**50 471**	47 635
	72 899	63 807

Approuvé au nom du conseil d'administration :

_____ administrateur

_____ administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers. 4

La Fédération des aînés franco-manitobains inc.
État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	Administration générale	Initiative du Manitoba	Ensemble, dans sa communauté	Forfait voyage	Services de santé	Conseil francophone 55+	Coeur d'artiste	Étude de faisabilité	Total 2019	Total 2018
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Produits										
Cotisations	4 165	-	-	-	-	-	-	-	4 165	5 644
Divers	10	-	-	-	-	3 075	-	-	3 085	5 518
FAAFC	-	-	27 542	-	-	-	-	-	27 542	40 301
Francofonds Inc.	5 548	-	-	-	-	-	-	-	5 548	6 132
Gouvernement du Canada										
Société Santé En Français	-	-	-	-	-	-	-	22 188	22 188	-
Patrimoine Canada	74 100	-	-	-	-	-	26 000	-	100 100	61 750
Service Canada	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23 900
Gouvernement du Manitoba										
Entente Canada-Manitoba	10 000	-	-	-	25 000	-	-	-	35 000	35 000
Secrétariat manitobain du mieux-être	-	22 000	-	-	-	-	-	-	22 000	22 000
Grouille ou Rouille	-	-	-	-	-	7 408	-	-	7 408	5 693
Inscriptions	-	-	-	7 300	-	11 351	-	-	18 651	11 071
Intérêts	964	-	-	-	-	-	-	-	964	1 318
Office régional de la santé de Winnipeg	-	-	-	-	-	34 140	-	-	34 140	34 140
Rendez-vous des amis	4 248	-	-	-	-	-	-	-	4 248	4 926
Tournoi de golf	9 205	-	-	-	-	-	-	-	9 205	10 683
	108 240	22 000	27 542	7 300	25 000	55 974	26 000	22 188	294 244	268 076
Charges (voir tableau)	114 299	22 000	27 542	-	25 000	54 379	26 000	22 188	291 408	269 366
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	(6 059)	-	-	7 300	-	1 595	-	-	2 836	(1 290)
Actif net, au début de l'exercice									47 635	48 925
Actif net, à la fin de l'exercice									50 471	47 635

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

La Fédération des aînés franco-manitobains inc.
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2019	2018
	$	$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	**2 836**	(1 290)
Variation nette des éléments hors liquidités du fonds de roulement		
Subventions à recevoir et débiteurs	**(2 731)**	(5 444)
Frais payés d'avance	**306**	1 341
Créditeurs et frais courus	**6 189**	(1 886)
Produits reportés	**(2 497)**	(16 011)
	4 103	(23 290)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**-**	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(6 667)**	4 911
Diminution nette de l'encaisse pour l'exercice	**(2 564)**	(18 379)
Encaisse (découvert bancaire), au début de l'exercice	**(974)**	17 405
Découvert bancaire, à la fin de l'exercice	**(3 538)**	(974)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

6

La Fédération des aînés franco-manitobains inc.
Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

1. Nature de l'organisation

En tant qu'organisme porte-parole, La Fédération des aînés franco-manitobains inc. (« La Fédération ») s'est donnée comme mandat de permettre aux parlants français de 50 ans et plus du Manitoba de vivre pleinement en français.

La Fédération a été incorporée selon la Loi sur les corporations du Manitoba comme organisme à but non-lucratif sans capital-action. La Fédération est exempte d'impôt selon la section 149 de la Loi de l'impôt du Canada.

La Fédération dépend de subventions des agences gouvernementales pour poursuivre son exploitation.

2. Résumé des principales méthodes comptables

a) Règles comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés tels que les subventions des pouvoirs publics sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés tels que les prélèvements de fonds et les produits d'inscriptions sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

c) Ventilation des charges

L'affectation des charges aux divers programmes de la Fédération s'effectue en utilisant une méthode d'imputation proportionnelle au niveau d'activités effectuées pour chaque programme.

d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées selon le coût total réel moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est imputé sur la vie estimative de ces immobilisations et est calculé selon la méthode linéaire à un taux de 20 %.

La Fédération des aînés franco-manitobains inc.
Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Au cours des périodes ultérieures, les instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute perte non réalisé étant comptabilisé dans l'état des résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué des pertes de valeur, le cas échéant. Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque les changements de situation indiquent que l'actif pourrait s'être déprécié. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalués au coût après amortissement.

f) Emploi des estimations

La préparation des états financiers, selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés à l'état de la situation financière et des éléments de l'actif et du passif éventuels à la date de l'état de la situation financière ainsi que des montants des produits et de charges imputés au cours de l'exercice couvert par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Placements

La Fédération détient un placement de dépôt terme qui porte intérêt au taux de 2,10 % et vient à échéance en mai 2019.

4. Immobilisations

	2019		2018	
	Coût	**Amortissement cumulé**	Coût	Amortissement cumulé
	$	**$**	$	$
Équipement	**16 146**	**16 146**	16 146	16 146
Valeur comptable nette		-		-

8

La Fédération des aînés franco-manitobains inc.
Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

5. Marge de crédit

La Fédération a une marge de crédit de 20 000 $ portant intérêt au taux de base de l'institution financière plus 2,00 % qui est de 6,10 % au 31 mars 2019. Les dépôts de la Fédération ont été grevés en garantie de la marge de crédit. Au 31 mars 2019 la marge de crédit était inutilisée.

6. Produits reportés

	Soldes au 31 mars 2018	Montants reçus et à recevoir	Contributions comptabilisées	Soldes au 31 mars 2019
	$	$	$	$
Commandite Grouille ou Rouille	250	2 010	250	**2 010**
FAAFC	8 148	40 301	48 449	-
Gouvernement du Canada Service Canada	-	-	-	-
Office régional de la santé de Winnipeg	1 544	39 515	35 684	**5 375**
Ventes de billet	-	60	-	**60**
	9 942	81 886	84 383	**7 445**

7. Engagement contractuel

La Fédération loue des équipements pour bureau au coût de 3 470 $ par année jusqu'en juin 2023.

9

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

8. Ventilation des charges

Les charges liées à l'administration générale de la Fédération de 114 299 $ (106 220 $ en 2018) sont consignés dans l'état des résultats après l'affectation aux programmes suivants pour les charges notées ci-dessous :

Postes budgétaires	Initiative du Manitoba	Ensemble, dans sa communauté	Services de santé	Conseil francophone 55+	Coeur d'artiste	Étude de faisabilité	2019
	$	$	$	$	$	$	$
Salaires et avantages sociaux	13 000	5 000	16 912	-	-	4 036	38 948
Représentation et réunions	-	-	360	-	-	517	877
Location d'équipement et autres	-	-	-	300	-	-	300
Loyer	-	2 500	-	1 400	-	400	4 300
Publicité	-	500	635	-	-	-	1 135
Impression, timbres et papeterie	-	375	-	300	-	1 350	2 025
Personnes-ressources	-	-	3 000	-	3 210	3 846	10 056
Téléphone	-	788	-	-	-	-	788
Frais de déplacements	-	-	635	-	-	605	1 240
	13 000	9 163	21 542	2 000	3 210	10 754	59 669

Postes budgétaires	Ensemble, dans sa communauté	Services de santé	Conseil francophone 55+	Bougez à votre rythme, en français	Initiative du Manitoba	2018
	$	$	$	$	$	$
Salaires et avantages sociaux	12 000	15 000	-	-	4 000	31 000
Représentation et réunions	-	500	-	2 000	750	3 250
Location d'équipement et autres	-	500	300	500	-	1 300
Loyer	1 000	1 000	1 700	5 500	1 000	10 200
Publicité	-	1 500	-	2 500	1 000	5 000
Impression, timbres et papeterie	-	-	300	750	475	1 525
Personnes-ressources	5 800	-	-	2 869	3 100	11 769
Téléphone	-	495	-	995	995	2 485
Frais de déplacements	-	223	-	250	920	1 393
	18 800	19 218	2 300	15 364	12 240	67 922

La Fédération des aînés franco-manitobains inc.
Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

9. Gestion des risques liés aux instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers de la Fédération l'exposent à divers risques dans le cours normal de ses activités. Au chapitre de la gestion des risques, la Fédération s'est donnée pour objectif de maximiser son profil risque rendement, à l'intérieur des limites établies, en appliquant des stratégies, des politiques et des procédures de gestion et de contrôle intégrés du risque à l'ensemble de ses activités.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Fédération subisse des pertes en raison de l'incapacité de ses débiteurs de remplir leurs obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Fédération à de fortes concentrations de risques de crédit sont principalement l'encaisse, et les subventions à recevoir et débiteurs. Toutefois, la Fédération n'est pas exposée à d'importants risques de crédit puisque les créances sont réparties parmi les agences gouvernementales et autres organisations et le paiement en totalité est normalement perçu en temps opportun.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fédération ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La Fédération maintient son fonds de roulement à un niveau convenable qui lui permet de remplir toutes ses obligations en temps opportun.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou l'encaisse future d'un instrument financier varie en raison d'une fluctuation des taux d'intérêts commerciaux. La Fédération n'est pas exposée à d'importants risques de taux d'intérêt puisque l'encaisse est détenue dans des produits à court terme.

La Fédération des aînés franco-manitobains inc.
Tableau des charges

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	Administration générale	Initiative du Manitoba	Ensemble, dans sa communauté	Forfait Voyage	Services de santé	Conseil francophone 55+	Coeur d'artiste	Étude de faisabilité	Total 2019	Total 2018
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Accessoires	-	-	712	-	-	-	-	-	712	223
Assemblée générale	1 641	-	-	-	-	-	-	-	1 641	2 993
Assurances	1 755	-	-	-	-	-	-	-	1 755	1 728
Cotisations	285	-	-	-	-	-	-	-	285	557
Divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 750
Équipement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 148
Formation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	184
Frais bancaires	221	-	-	-	-	-	-	-	221	322
Frais de déplacements	514	-	176	-	635	416	369	1 222	3 332	4 421
Frais professionnels	5 974	-	-	-	-	-	-	-	5 974	5 981
Grouille ou Rouille	-	-	-	-	-	9 031	-	-	9 031	7 960
Impression, timbres, papeterie	153	-	375	-	-	300	94	1 350	2 272	6 546
Location d'équipement	978	-	503	-	-	300	-	-	1 781	2 127
Loyer	8 000	-	2 500	-	-	1 857	-	400	12 757	13 150
Personnes-ressources	6 708	8 861	16 027	-	6 100	10 022	22 095	14 426	84 239	60 533
Publicité	2 282	50	1 173	-	685	-	3 265	-	7 455	5 790
Rendez-vous des amis	3 443	-	-	-	-	-	-	-	3 443	4 368
Représentation et réunions	2 074	89	288	-	668	1 350	177	754	5 400	7 978
Salaires et avantages sociaux	67 931	13 000	5 000	-	16 912	30 790	-	4 036	137 669	131 859
Téléphone	2 917	-	788	-	-	313	-	-	4 018	3 609
Tournoi de golf	9 423	-	-	-	-	-	-	-	9 423	6 139
	114 299	22 000	27 542	-	25 000	54 379	26 000	22 188	291 408	269 366

Nouveau nom de la FAFM

À l'égard des nombreuses transformations de la francophonie manitobaine dont celle de la SFM qui s'est doté d'un nouveau nom, soit *Société de la francophonie manitobaine*, et de l'ACFM qui est renommée l'*Association culturelle de la Francophonie manitobaine*, le conseil d'administration de la Fédération des aînés franco-manitobains inc (FAFM) a décidé de revoir son nom et s'est penché sur un changement afin de refléter cette nouvelle réalité.

C'est avec grand plaisir que nous avons récemment annoncé que l'organisme sera renommé *La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine inc* afin d'inclure toute personne francophone de 50 ans et plus, quelle que soit son origine. L'acronyme de l'organisme restera, bien évidemment, FAFM. Ci-dessous est l'avis envoyé aux membres le 22 août 2019.

PROPOSITION DE MODIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX
CHANGEMENT DU NOM OFFICIEL DE L'ORGANISME

Le 22 août 2019

Le conseil d'administration informe les membres que, lors de l'assemblée générale annuelle du 19 septembre, il présentera la proposition énoncée ci-dessous dans le but de changer le nom officiel de l'organisme.

TEXTE DE LA PROPOSITION

Attendu que :

- *selon les statuts constitutifs et l'article 2.1 des Règlements généraux, l'organisme porte le nom officiel de « Fédération des aînés franco-manitobains Inc. » et le sigle de « FAFM »;*
- *étant donné les importants changements démographiques et identitaires au sein de la francophonie manitobaine, le conseil d'administration estime opportun que l'organisme porte dorénavant le nom officiel de « Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc. » et conserve le sigle de « FAFM »;*
- *toute modification des Règlements généraux doit, selon leur article 20, être approuvée par les membres au moyen d'une résolution adoptée aux deux-tiers des voix lors d'une assemblée générale;*

IL EST PROPOSÉ *que les statuts constitutifs et l'article 2.1 des Règlements généraux soient modifiés de sorte que l'organisme porte dorénavant le nom officiel de « Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc. » et conserve le sigle de « FAFM ».*

Le présent avis est transmis aux membres en application de l'article 20 des Règlements généraux.

La présidente du conseil d'administration,

Thérèse Dorge

Thérèse Dorge

Exemples des activités qui ont lieu dans des clubs d'aînés

Les clubs membres de la FAFM offrent diverses activités au cours d'une année, soit sur une base hebdomadaire, mensuelle ou même annuelle… en voici quelques exemples :

- dîner pour célébrer les anniversaires de naissance des membres (suivi d'un film ou autre divertissement);
- célébrations du 40e anniversaire du club;
- BBQ communautaire pour marquer la journée WEEAD (World Elder Abuse Awareness Day);
- réalisation et publication d'un dépliant d'information;
- jeux de billiards et de whist;
- souper de Noël avec divertissement;
- dîner de printemps avec jeux;
- célébration du 140e anniversaire de la paroisse avec amis et anciens;
- célébration de la fête du Canada avec feux d'artifices;
- repas hebdomadaires et mensuels;
- achat de tables, d'ordinateurs et de jeu de pickle ball.

Pour devenir membre d'un des clubs, communiquez avec la FAFM au 204 235-0670.
Il nous fera plaisir de diriger votre requête à une des personnes responsable d'un club.

Club d'âge d'or de Notre-Dame-de-Lourdes à Notre-Dame-de-Lourdes

Association des résidents de l'Accueil Colombien à Saint-Boniface

Club d'âge d'or de Saint-Claude inc. à Saint-Claude

Club des Pionniers à Saint-Jean-Baptiste

Club Éclipse '79 inc. à Saint-Boniface

Club de l'Amitié à La Broquerie

Club Fort Ellice à Saint-Lazare

Club Jolys à Saint-Pierre-Jolys

Blés d'Or de Lorette à Lorette

Club Amical à Saint-Adolphe

Club Jovial à Sainte-Anne

Club Oasis à Saint-Norbert

Club Simon-Nivon à Saint-Léon

Club Rendons-Nous à Saint-Georges

Rendez-Vous des Pionniers à Sainte-Agathe

MERCI! MERCI! MERCI!…

…à toutes les personnes qui ont œuvré à titre bénévole ou à titre contractuel rémunéré, aux membres, aux organisateurs, collaborateurs et partenaires, aux communautés, aux représentants et représentantes d'organismes… Merci à vous tous et toutes qui ont participé à la réalisation des initiatives de la FAFM dans la dernière année… Votre énergie, votre engagement et votre collaboration continuent à faire rayonner la Fédération!

Merci aux clubs d'aînés membres de la FAFM

Association des résidents de l'Accueil Colombien à Saint-Boniface • Blés d'Or de Lorette à Lorette • Club Amical à Saint-Adolphe • Club d'âge d'or de Notre-Dame-de-Lourdes à Notre-Dame-de-Lourdes • Club d'âge d'or de Saint-Claude inc. à Saint-Claude • Club de l'Amitié à La Broquerie • Club des Pionniers à Saint-Jean-Baptiste • Club Éclipse '79 inc. à Saint-Boniface • Club Fort Ellice à Saint-Lazare • Club Jolys à Saint-Pierre-Jolys • Club Jovial à Sainte-Anne • Club Oasis à Saint-Norbert • Club Rendons-Nous à Saint-Georges • Club Simon-Nivon à Saint-Léon • Rendez-Vous des Pionniers à Sainte-Agathe.

Merci aux bailleurs de fonds

Conseil manitobain du vieillissement • Francofonds • Ministère du Patrimoine canadien • Office régional de la santé de Winnipeg • Entente Canada-Manitoba pour les services en français • Programme de partenariats pour le développement social du ministère Emploi et Développement social Canada • Secrétariat aux affaires francophones • Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé • Société Santé en français.

Membres du conseil d'administration de la FAFM (2018-2019)

Thérèse Dorge, présidente • Suzanne Kennelly, vice-présidente • Jules Hébert, secrétaire-trésorier • Administratrices/administrateur : Liliane Lemoine, Denis Marion, Diane Robert, Sœur Léonne Dumesnil.

Membres du personnel de la FAFM (2018-2019)

Lucienne Châteauneuf, directrice • André Boucher, préposé aux membres • Clément Perreault, coordonnateur du Conseil des francophones 55+ • Gaëtanne Morais, responsable des opérations financières, et une fantastique équipe de pigistes qui assurent le succès de nos initiatives!

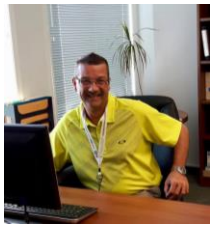

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons dit 'adieu' à notre collègue et ami, André Boucher. Au nom de l'équipe de la FAFM, nous offrons nos sincères condoléances à sa famille et ses proches. Repose en paix, cher André!

Membres du personnel (2019-2020)

Lucienne Châteauneuf, directrice • Kadi Hébié Soulama, commis de bureau • Gaëtanne Morais, responsable des opérations financières… et, une merveilleuse équipe de pigistes!

Merci aux bénévoles en vedette pour l'année 2018-2019

- **CLUB ÉCLIPSE '79 INC.** (Saint-Boniface)

  THÉRÈSE GAGNON est membre du conseil d'administration depuis trois ans. Elle est arrivée avec beaucoup d'idées, d'énergie et d'expérience ayant travaillé de nombreuses années dans le domaine de santé et à la pastorale. Thérèse s'est impliquée à la programmation afin d'organiser de nouvelles activités pour les membres et d'intéresser des jeunes retraités dans l'espoir de créer une relève.

  En janvier 2018, Thérèse a dû remplir le poste de présidence; étant donné ses expériences, elle a su prendre charge avec compétence.

  Merci Thérèse pour le beau travail que tu as accompli durant ces trois dernières années. Nous t'en sommes très reconnaissants.

- **CLUB JOVIAL** (Sainte-Anne-des-Chênes)

  ÉLISE LAMBERT est notre choix pour bénévole de l'année! Élise fait partie du Club Jovial depuis plusieurs années… toujours prête à aider dans la comptabilité et responsables des loyers, entre autres.

  Merci Élise de ton dévouement, de ton aide et de ton appui au cours des années passées et maintenant aussi. Élise est très généreuse de son temps; elle n'a jamais compté ses heures. Elle est une femme plaisante et toujours souriante.

  Continue ton beau travail et grand merci pour tout ce que tu fais. Nous t'apprécions beaucoup!

- **CLUB OASIS** (Saint Norbert)

  Membre du Club Oasis depuis un bon nombre d'années, **DENISE BALCAEN**, fait preuve d'un grand dévouement comme présidente du Club pendant dix ans. Grand merci Denise pour tout ce que tu as fait pour le bon fonctionnement de notre Club.

  Il faut dire aussi qu'elle continue à donner des cours de P.A.C.E (*people with arthritis can excercise*) le mardi en deux sessions de six semaines dont une à l'automne et l'autre au printemps. De plus, le mercredi, elle anime des cours de Zentangle et de peinture. Merci Denise!

- **CLUB DES PIONNIERS** (Saint-Jean-Baptiste)

  PAULETTE VERMETTE a travaillé comme enseignante et orthopédagogue pendant de nombreuses années. Elle était dévouée à sa tâche auprès des élèves de notre école.

  Quand elle a pris sa retraite, Paulette a voulu continuer à aider sa communauté et a choisi de se dédier au bien-être des personnes aînées. Pendant des années, elle a siégé au comité du Club des Pionniers de Saint-Jean-Baptiste et a été élue à plusieurs postes qu'elle a comblés de façon exemplaire.

  Paulette a initié plusieurs projets innovateurs qui ont remis le vent dans les voiles de notre club. En voici quelques exemples :

  - Toujours éducatrice à cœur, Paulette a décroché des fonds qui ont permis un jumelage entre les aînés et les enfants d'âge scolaire, et ceci à quelques reprises. Les adultes ont fait des présentations au sujet de la vie de leur jeunesse, ont chanté des chansons du bon vieux temps et ont même appris des danses carrées avec les jeunes et les danseurs de la Rivière Rouge! Les élèves ont aussi partagé

de leurs connaissances avec les adultes en présentant des petits concerts, en exposant et en expliquant de leurs travaux de classe et en faisant des interviews avec les adultes. Paulette s'assurait que chaque session se terminait avec un goûter santé et un temps pour jaser et s'amuser ensemble. Des sessions très intéressantes et amusantes qui ont créé des liens intergénérationnels.

- Toujours intéressée à la culture franco-manitobaine et voulant offrir de différentes expériences aux membres du club, Paulette a ajouté un élément culturel aux soupers et aux diners du club. Avec l'appui du comité culturel de la paroisse, elle a invité des gens à faire des concerts lors de nos activités ce qui a bien amusé et diverti les gens tout en leur donnant une chance d'apprécier les talents des artistes invités. Paulette faisait sa recherche et invitait des groupes qu'elle croyait amuseraient les membres.

Sous la direction de Paulette, beaucoup de rénovations et de nouveautés ont été faites dans l'emplacement du club : peinture, nouveau plancher, nouvelles tables et chaises, nouveaux appareils électro-ménagers (y inclus un lave-vaisselle!), machines à coudre pour le club de couture, télévision et WII pour divertir les membres, décor pour chaque saison et quoi encore? Paulette a toujours à cœur d'embellir le club pour que ce soit confortable et accueillant.

Probablement le plus grand atout de Paulette c'est son don pour remplir des formulaires d'octrois et de décrocher ces octrois! Grâce à Paulette nous avons reçu des octrois qui nous ont permis de faire des rénovations, de faire des activités avec les jeunes, de recevoir des artistes à nos rencontres, d'avoir un club de couture qui a fabriqué des items pour l'école et pour des hôpitaux ainsi que pour les sans-abris.

Paulette fut une perle pour notre club et nous apprécions tout ce qu'elle a fait pour nous.

☙ FAFM

S. LÉONNE DUMESNIL est revenue au conseil d'administration de la FAFM en 2014; dans un premier temps, elle avait siégé au CA vers le début des années 2000.

Nous remercions chaleureusement Sœur Léonne du don de son temps, bien sûr, mais également de sa chaleur humaine et son énergie positive.

S. Dumesnil a gracieusement partagé ses connaissances et son expérience au sein de l'équipe; sa générosité et son appui aux initiatives de la FAFM ont été appréciés.

S. Léonne, nous te souhaitons bonne chance dans ta prochaine retraite! Merci beaucoup d'avoir pris part au rayonnement de la FAFM!

_____

La FAFM remercie également **DENIS MARION** de son engagement. Denis est aussi revenu au CA de la FAFM après une absence d'environ deux ans, ce dernier retour ayant débuté à l'AGA de l'année 2017.

Nous te remercions, Denis, du don de ton temps, de ton assiduité et de ton sens de l'humour. Ton point de vue sur les propos avancés était toujours apprécié.

Denis, nous te souhaitons bonne chance dans ta prochaine retraite et dans toutes les activités qui te gardent occupé!

Merci beaucoup d'avoir fait partie de l'équipe qui fait rayonner la FAFM!

Des activités qui pourraient vous intéresser…

22 novembre 2019	**Cœur d'artiste : La demi-finale** *Venez appuyez les artistes amateurs de chez-nous!* *La finale aura lieu au mois de mars 2020!*	Salle Pauline-Boutal du CCFM
17 février 2020	**Rendez-vous des amis** *Dans le cadre des activité du Festival du Voyageur*	Paroisse Saints-Martyrs

Notes…

Coeur d'artiste

La demi-finale
Le 22 novembre 2019
Spectacles d'artistes amateurs de 50 ans et plus

Avec maîtres de cérémonie : Janine Tougas et Gabriel Tougas

Adultes : 10 $
Étudiants : 5 $
12 ans et moins : gratuit

Un grand concours amical, une célébration du talent artistique de chez-nous!

Salle Pauline-Boutal Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher | Saint-Boniface MB R2H 0G7
dès 19 h | bar payant et goûter

MUSIQUE
Angéla Durand
Robert Gallant
Guy Lacroix
Hélène Perreault
Mario Tanguay

HUMOUR
Brigitte Arondel-Parent
Jules Chartrand
Mark Lefebvre
Jean-Paul Lemoine
Anita McDonald
Linda Racicot

ART DU RÉCIT
Paulette Duguay
Evelyne Lachapelle
Michael Rennie
Ronald Valois

Billets en vente au 204 233-ALLÔ (233-2556)

INFORMATION
Fédération des aînés franco-manitobains
info@fafm.mb.ca • 204 235-0670 • www.fafm.mb.ca

Canada · Société de la francophonie manitobaine · ICI Manitoba · ACFM.CA · CCFM · LA LIBERTÉ · ONONS · Division scolaire franco-manitobaine · TCM Théâtre Cercle Molière

Cette activité se tient dans le cadre des célébrations du 50e anniversaire de la Loi sur les langues officielles.